

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16529**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage spécialité Coordonnateur de projet : Patrimoine naturel et paysages littoraux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Recteur chancelier de l'académie de Rennes, Ministère de l'Enseignement Supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

Chargé de la gestion des zones littorales, il effectue tout ou partie des tâches de protection, de gestion administrative et financière des sites dont il a la charge.

Dans le cadre des emplois occupés, il sera amené à :

- Informer, communiquer, conseiller et assister des maîtres d'ouvrage sur des problématiques environnementales ;
- faire l'interface entre les multiples acteurs publics et privés qui interviennent dans l'aménagement du territoire ;
- Examiner une étude d'impact pour conseiller des élus locaux sur une question environnementale.

Compétences techniques de base :

- Mettre en place des méthodes et des moyens de protection afin de réduire la fréquence des risques ;
- Faire respecter les règles de protection de l'environnement ;
- Effectuer des prélèvements sur des sites suspects ;
- Examiner et formaliser les résultats des prélèvements réalisés ;
- Proposer l'exécution de travaux permettant de diminuer les nuisances du site.

- Comprendre les concepts scientifiques de base qui permettent de poser les problèmes d'environnement ou d'aménagement inhérents aux territoires du littoral ;

- Valorisation des patrimoines et des sites littoraux : établir un diagnostic sur le terrain ;
- Discuter d'un problème juridique en zone littorale ;
- Savoir travailler en équipe et en collaboration avec les organismes de contrôle et de préservation des ressources ;
- Animation d'équipe et planification de travail ;
- Conception de projet et suivi de réalisation jusqu'en fin de chantier ;
- Maîtrise de l'anglais technique : lecture de notices techniques et conversation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Réglementation d'activités

Jardinier d'espaces verts

Conducteur de travaux paysagiste

Paysagiste spécialisé en zone littorale

Chef de petite entreprise (créateur ou repreneur)

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1203 : Entretien des espaces verts

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La durée du parcours est de deux semestres (soit 1 année). La formation comprend des cours de mise à niveau théorique, de nombreux travaux Pratiques et travaux sur le terrain pour apprendre la méthodologie, un projet tutoré en relation avec les professionnels du domaine et un stage professionnel en condition réelle.

Ce parcours est accessible à tout candidat en formation initiale ayant acquis 120 crédits ECTS d'une Licence scientifique ou d'un parcours IUT en Biologie, Chimie, Environnement ou Sciences de la Terre ou à tout candidat détenteur d'un diplôme de niveau III (BTSA ou d'un DEUG Sciences de la Vie/Sciences de la Terre).

Ce parcours est également accessible à la formation continue de professionnels ayant une bonne connaissance des pratiques de l'aménagement paysager ou des techniques agricoles.

Ce parcours est ouvert à toute personne en reprise d'étude après une V.A.E.

Ce parcours est composé de 7 UEs :

UE0 « Harmonisation » (4 Crédits ECTS)

UE1 « Connaissances fondamentales » (10 Crédits ECTS)

UE2 « Outils pour l'aménagement » (10 Crédits ECTS)

UE3 « Gestion de chantier » (6 Crédits ECTS)

UE4 « Outils et Méthodes de communication » (6 Crédits ECTS)

UE5 « Projet tutoré » (10 Crédits ECTS)

UE6 « Stage professionnel de 24 semaines » (14 crédits ECTS).

Les modalités de contrôle des connaissances comportent des épreuves écrites, des oraux et des remises de rapports.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20080366 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :